

L'emploi dans l'Yonne

Entre le 2^{ème} trimestre 2021 et le 2^{ème} trimestre 2022, les effectifs salariés en hausse dans l'Yonne

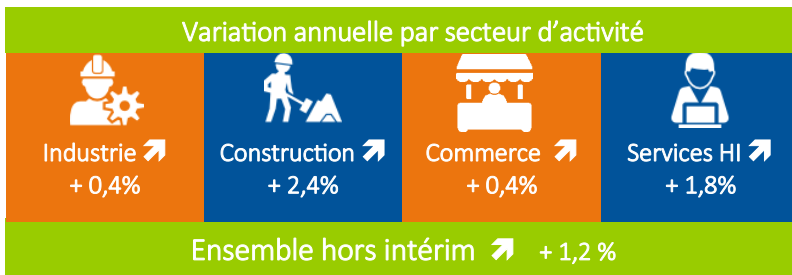
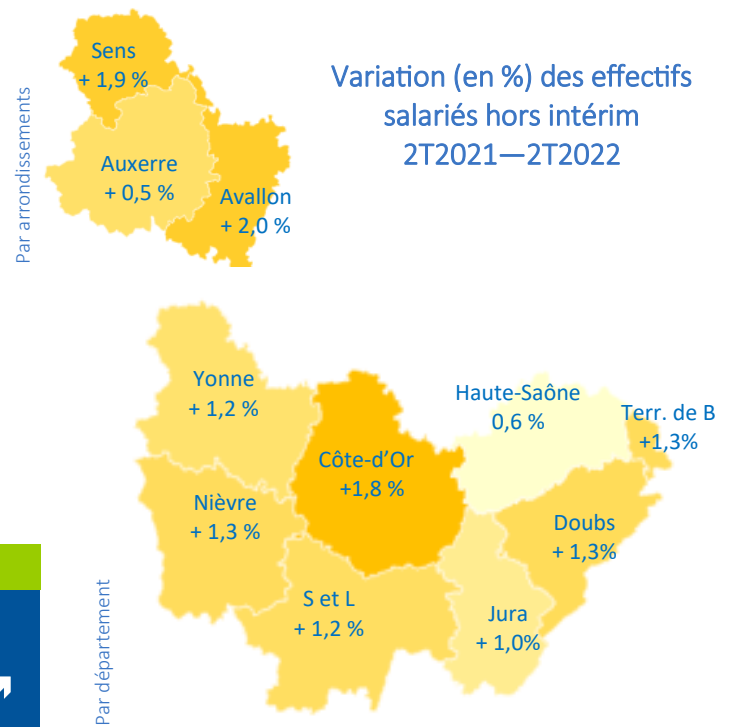
Dans ce numéro :
Le département
Les arrondissements
Zoom sur l'intérim

Dans un contexte géopolitique compliqué et incertain, l'emploi permanent dans l'Yonne reste orienté à la hausse : les effectifs salariés hors intérim progressent de + 1,2 % sur un an. Les résultats positifs des quatre derniers trimestres permettent au département d'afficher un bilan annuel positif de + 810 postes permanents. Cette évolution est proche du taux de croissance régional (+ 1,3 % sur un an).

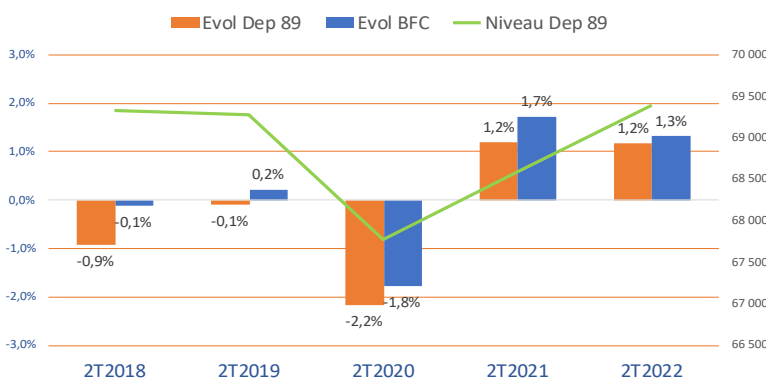
Sur un an, tous les secteurs d'activité gagnent des postes permanents. Les services affichent la plus forte hausse en volume avec + 560 postes gagnés sur un an. La construction progresse plus nettement dans le département qu'en région, respectivement + 2,4 % et + 0,8 %. Le commerce continue de progresser mais à un rythme assez faible (+ 0,4 % en un an). Le secteur industriel en retrait en région gagne quelques postes dans l'Yonne (+ 0,4 % sur un an).

Les trois arrondissements du département bénéficient de bons résultats sur un an avec des hausses annuelles allant de + 0,5 % pour Auxerre à + 2 % pour Avallon.

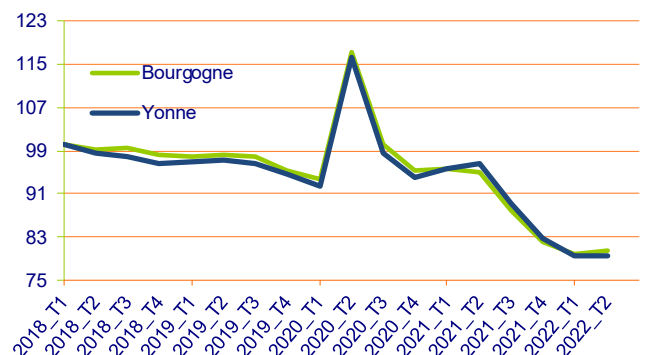
- 810 postes gagnés hors intérim en un an
- L'industrie en hausse sur un an
- Les services portent la croissance



Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2018 - base 100)



Sur un an, l'emploi permanent icaunais est en hausse (+ 810 postes). Ce bilan positif sur l'année permet de compenser les pertes accumulées au cours de l'année 2020 suite à la crise sanitaire. L'Yonne retrouve enfin un niveau d'emplois supérieur à celui d'avant crise (+ 0,2 % entre le 2T2019 et le 2T2022). Sur un an, tous les secteurs d'activités affichent des hausses : de + 0,4 % pour l'industrie et le commerce à + 2,4 % dans la construction. Avec une progression de + 1,8 % (soit + 560 postes), les services portent la croissance sur un an.

L'industrie, seul secteur qui ne retrouve pas son niveau d'avant crise ...

Dans le **secteur industriel**, en baisse depuis de nombreuses années, la situation semble s'améliorer (+ 0,4 % sur un an) mais reste préoccupante (- 520 postes sur la période de crise sanitaire). Même si le secteur fabrication de machines et équipements maintient ses effectifs sur un an, la situation depuis le début de la crise est particulièrement difficile dans ce secteur qui a perdu 400 postes sur cette période.

... les services retrouvent tout juste un niveau comparable à celui d'avant la crise sanitaire

Sur un an, le secteur des **services** porte la croissance : + 560 postes. Ces bons résultats permettent tout juste au secteur de compenser les pertes de 2020. Ainsi depuis le deuxième trimestre 2019 (avant la crise sanitaire), le bilan est enfin positif (+ 40 postes). Depuis un an, quatre activités se démarquent avec des hausses annuelle supérieures à 100 postes : l'hébergement-restaurant (+ 380 postes), les activités de services administratifs hors intérim (+190), les activités juridiques (+110 postes) et les arts, spectacles et activités récréatives (+100 postes). Tous ces secteurs affichent les niveaux d'emplois supérieurs à l'avant crise sanitaire.

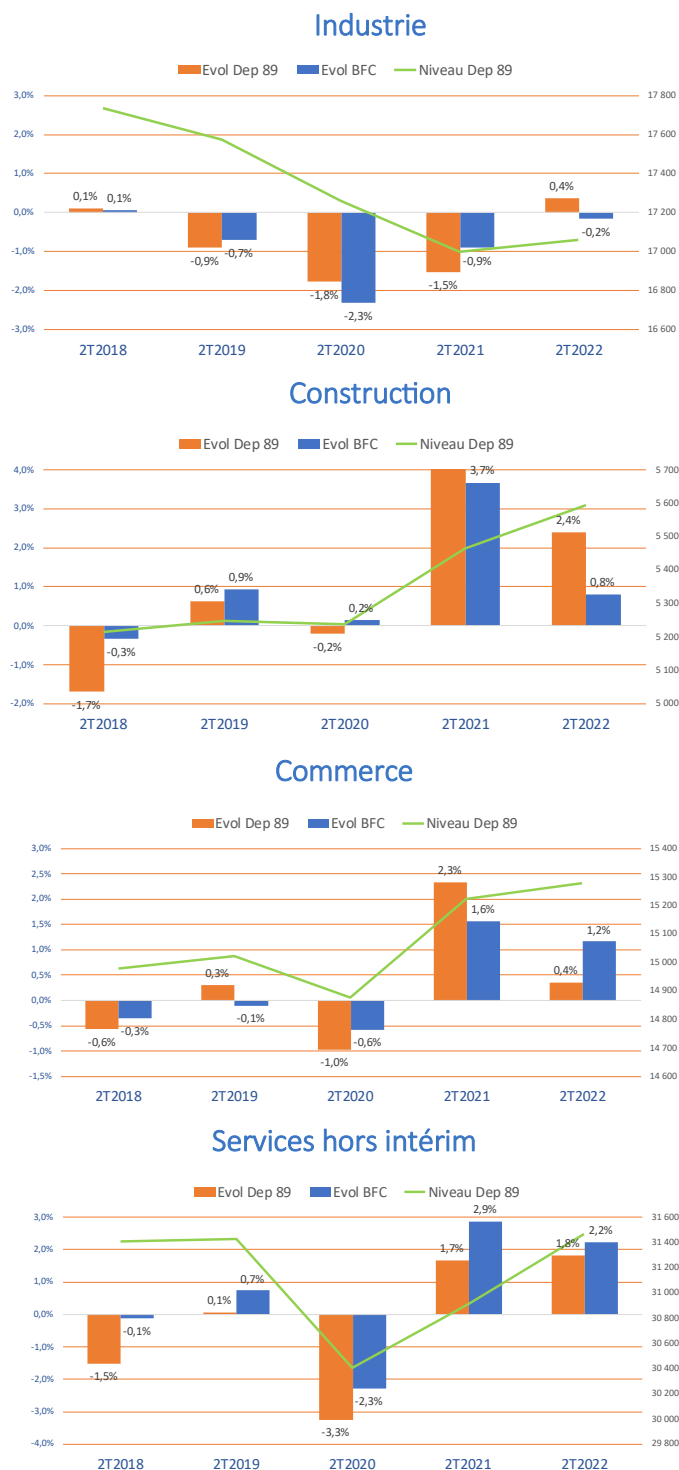
... le commerce et la construction : des fortes hausses depuis la crise

Le bilan annuel positif s'explique aussi par les gains observés dans le secteur **du commerce et celui de la construction**. Ces deux secteurs présentent un nombre de salariés largement supérieurs au deuxième trimestre 2022 comparé au même trimestre 2019 (avant la crise sanitaire) : + 260 pour le commerce et + 350 pour la construction. Dans la construction, la hausse est portée par les activités de constructions spécialisées. Dans le commerce ce sont le commerce de détail et le commerce de réparation automobile qui expliquent les bons résultats. Le commerce de gros est quant à lui en retrait sur un an et sur la période de crise.

L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	2T2022 (en millier)	(en Evol. ann. En %)	2T2022 (en millier)	(en Evol. ann. En %)	2T2022 (en millier)	(en Evol. ann. En %)	2T2022 (en millier)	(en Evol. ann. En %)
Ensemble hors intérim	35,8	0,5%	7,7	2,0%	25,9	1,9%	69,4	1,2%
Industrie	8,6	0,2%	1,5	-0,6%	7,0	0,8%	17,1	0,4%
Construction	3,1	0,1%	0,6	0,5%	1,9	6,9%	5,6	2,4%
Commerce	6,8	-0,8%	1,9	1,4%	6,6	1,3%	15,3	0,4%
Commerce de gros*	1,7	1,5%	0,8	-1,4%	2,4	-1,3%	0,0	-0,4%
Commerce de détail*	3,9	-1,8%	1,0	2,6%	3,0	2,6%	0,0	0,3%
Services hors intérim	17,4	1,2%	3,7	2,2%	10,4	2,2%	31,5	1,8%

Evol. annuelle des effectifs salariés



Source Urssaf

Source Urssaf

Une croissance qui diminue mais qui reste positive dans l'auxerrois.

Après les bons résultats affichés au premier trimestre 2022, l'arrondissement d'Auxerre voit ses effectifs salariés poursuivre cette augmentation mais plus faiblement sur un an. Son taux de croissance annuel passe à + 0,5 % soit + 180 postes. En comparaison à la période d'avant crise, le chiffre est lui aussi positif avec une évolution de + 0,7 % (+ 250 postes depuis le deuxième trimestre 2019).

Ce trimestre, ce sont les **services** qui portent les chiffres de l'arrondissement vers le haut. En effet, avec une croissance de + 1,2% (+ 210 postes) sur un an et un gain de + 2,4 % en comparaison à la période d'avant crise, ce secteur devient le plus dynamique sur l'auxerrois. De manière plus précise, cette hausse est portée l'hébergement et la restauration qui croît de + 12,9 % et des télécommunications qui évoluent de + 11,8 %.

L'**industrie**, après de longues périodes difficiles, retrouve quelques couleurs en évoluant de + 0,2 % (+ 10 postes) sur un an. Cependant, depuis le début de la crise sanitaire, à savoir depuis le deuxième trimestre 2019, la perte reste conséquente avec une baisse de - 3,5 % soit - 10 postes. L'activité la plus en difficulté sur un an est celle de la métallurgie et fabrication de produits métalliques avec une perte de - 4,4 % soit - 70 postes.

Pour le secteur de la **construction**, la croissance est très timide sur un an avec une évolution de seulement + 0,1 % sur un an. Malgré cette faible croissance, en comparaison au deuxième trimestre 2019, le secteur reste toujours au-dessus de son niveau d'avant crise avec une hausse de + 3 % soit un gain de 90 postes. Ce sont les travaux de construction spécialisés qui tirent le secteur vers le haut avec une croissance de 1,9 % en un an à contrario du génie civil qui perd encore 40 postes sur une année (- 10,6%).

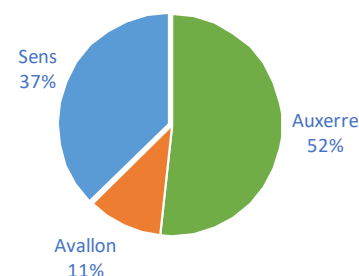
Enfin, le **commerce** est en difficulté et affiche une perte sur un an de - 0,8 % soit - 60 postes. Les chiffres restent toutefois positifs (+ 0,9 %) en comparaison du deuxième trimestre 2019 (+ 60 postes). Le commerce de réparation d'automobiles et de motocycles chute de - 0,7%, le commerce de détail faiblit plus lourdement de 1,8% alors que le commerce de gros résiste avec une croissance de + 1,5%.

Une dynamique positive qui se poursuit sur l'arrondissement d'Avallon

L'arrondissement d'Avallon voit ses effectifs salariés augmenter de + 2 % (+ 150 postes) sur un an. Néanmoins, cette dynamique n'est pas suffisante pour compenser les pertes accumulées en 2020 pendant la crise sanitaire. Ainsi, en comparaison au chiffre du même trimestre de l'année 2019 qui représente la situation avant crise, le territoire accuse encore une perte de -2,3% soit - 180 postes.

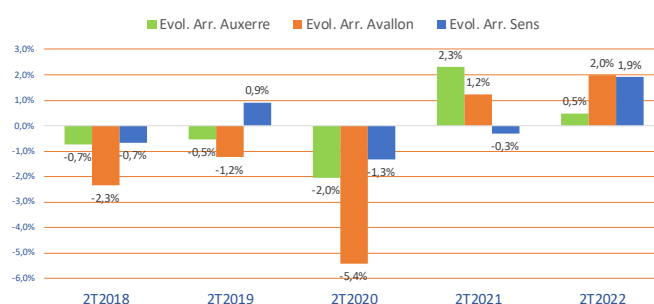
Les services portent une nouvelle fois la croissance de l'arrondissement en gagnant encore 130 postes depuis un an (+ 3,6 %). Ces bons résultats sont toutefois insuffisants pour compenser les pertes de la crise

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

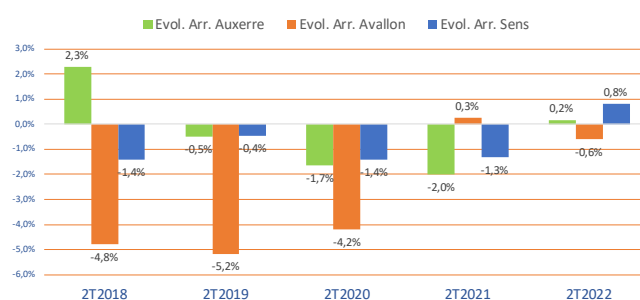


Evol. annuelle des effectifs salariés

Total hors intérim



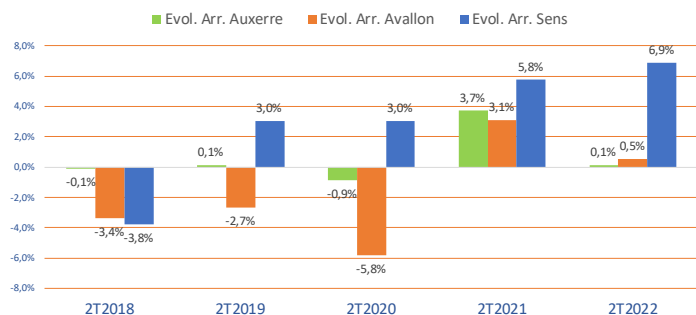
Industrie



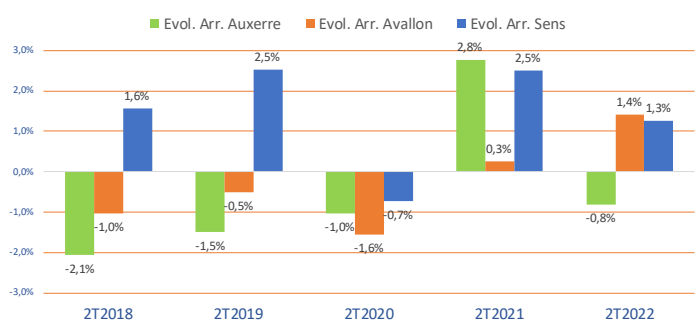
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

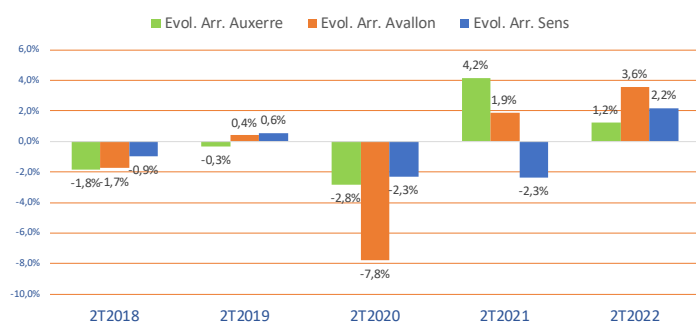
Construction



Commerce



Services hors intérim



sanitaire. L'arrondissement affiche une baisse de -2,7% soit -100 postes par rapport à la situation d'avant crise. Dans le détail, sur un an, les activités dédiées à l'arts, aux spectacles et aux activités récréatives progressent de 30 postes (+27,8 %), le secteur de l'action sociale et de l'hébergement médico-social est aussi en hausse de 40 postes (+ 7,8 %) et le secteur de l'hôtellerie-restauration, très impacté au plus fort de la crise s'est bien redressé sur un an avec une croissance de 50 postes (+ 7,5 %).

Le **commerce** a, lui aussi, un bilan positif avec une croissance de + 1,4 % soit 30 emplois créés sur un an. Depuis la crise sanitaire, le secteur maintient tout juste ses effectifs (+ 0,1 %). Le commerce et réparation d'automobiles et de motos et le commerce de détail progressent (respectivement + 10 postes et + 20 postes) quand le commerce de gros perd des postes.

Troisième sur le podium, le secteur de la **construction** relève la tête et maintient tout juste ses effectifs. Le secteur ne retrouve toujours pas son niveau d'emplois d'avant crise. Les effectifs sont proches de la stabilité dans les travaux de construction spécialisés et la construction de bâtiments.

Seul secteur à perdre des emplois sur un an, l'**industrie** voit sa courbe s'inverser avec une diminution de - 0,6 % (-10 postes). Les effets de la crise sanitaire restent présents. En effet, si l'on compare les chiffres du deuxième trimestre 2022 à ceux du même trimestre de l'année 2019 (avant la crise sanitaire), les effectifs salariés permanents ont chuté de - 70 postes.

Le nombre d'emplois de retour à son niveau d'avant crise

L'arrondissement de Sens gagne 480 emplois en un an et 60 depuis la même période de 2019 (situation avant crise sanitaire). Une tendance qui confirme la bonne dynamique de croissance de l'emploi depuis la reprise post-covid.

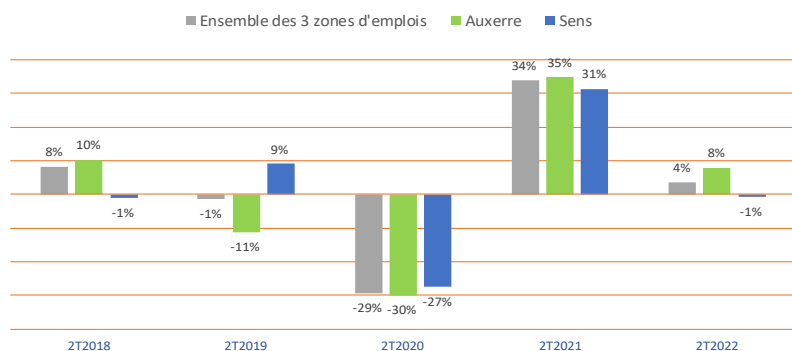
L'**industrie** gagne en effet 60 postes sur un an, notamment dans l'industrie plastique (+ 20 postes) et l'industrie du meuble (+ 10 postes). Le secteur industriels a du mal à se relever de la crise, avec 140 postes perdus depuis 2019, principalement dans la fabrication de matériel de transports (- 370 postes) et dans la fabrication d'équipements électriques (- 120 postes)

Sur un an, la **construction** gagne + 120 postes et + 270 depuis 2019, majoritairement dans les travaux de construction spécialisés : + 100 postes sur un an et + 260 postes depuis la crise sanitaire.

Le **commerce** continue, de profiter de la reprise : 80 postes créés en un an (+ 190 depuis 2019), dont + 80 dans le commerce de détail. Le commerce de gros perd lui 30 postes sur un an.

Dans les **services**, l'emploi se porte mieux (+ 220 postes sur un an), mais cela ne compense pas la baisse (- 270 postes) depuis la crise du covid. On constate des évolutions très contrastées entre les secteurs. Par exemple, les activités de services administratifs et de soutien progressent de + 80 postes sur un an. À l'inverse depuis 2019, l'action sociale et hébergement médico-social (- 250 postes) et les activités immobilières (- 200 postes) ont des difficultés à se relever.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



Source Intérim Dares

	Effectifs intérimaires (en millier)	Variation annuelle				
		2T2022	1T2017 - 1T2018	1T2018 - 1T2019	1T2019 - 2T2020	2T2020 - 2T2021
Ensemble des 3 zones d'emplois	9,4	8%	-1%	-29%	34%	4%
Auxerre	4,9	10%	-11%	-30%	35%	8%
Avallon*	0,5	ns	ns	ns	ns	ns
Sens	3,9	-1%	9%	-27%	31%	-1%

Source Intérim Dares



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations (BRC), modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La nouvelle source permet en effet le calcul des effectifs des établissements à partir des données individuelles des contrats alors que l'effectif agrégé de ces mêmes établissements, historiquement présent dans les BRC, demeurait transitoirement présent en DSN. Cette opération a pu conduire à des révisions significatives (cf. www.urssaf.org / Observatoire économique / Acoess Stat/ n° 325).

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

Le BRC : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acoess sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. **L'effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoess.

L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée n'étant pas disponible par bassin d'emploi, elle est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^e trimestre. **Les données sur l'emploi sont hors intérim. Elles sont en valeur brute et les évolutions sont annuelles.**

Les indicateurs : les niveaux d'emplois sont mesurés en valeurs brutes. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le trimestre de l'année précédente. **La catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 52

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication :

Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
- jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr
- **Olivier Hemard**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
ohemard@mdeauxerrois.com
- **Maxime Buard**
CCI de l'Yonne - m.buard@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur www.urssaf.org